

## PARCOURS LIBRE

Cette filière est proposée aux enfants, adolescents et aux adultes qui souhaitent découvrir un apprentissage instrumental ou vocal sous une forme allégée et sans aucune évaluation. **Le Parcours Libre offre la possibilité de choisir librement son activité musicale et la durée hebdomadaire de cours.** La formation musicale est dispensée pendant le cours individuel de pratique instrumentale par le professeur d'instrument.

### Disciplines instrumentales proposées :

Flûte traversière, Flûte à bec, Hautbois, Clarinette, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare, Piano, Piano Jazz, Batterie, Chant lyrique.

### Département Théâtre et Arts de la parole

Le *Parcours Libre* propose différentes formations théâtrales dont une classe pour les personnes en situation d'handicaps subventionnée par le CCAS de la Ville.

Lieu : Salle de répétition du Théâtre des Sablons

**L'Atelier d'éveil au théâtre**, pour les enfants de 5 à 7 ans, offre la possibilité à l'enfant de développer ses qualités créatives et artistiques. Ce cours collectif d'1h reste une activité ludique permettant la découverte du théâtre en développant l'imaginaire et la créativité.

**Théâtre pour les enfants (dès 8 ans), les adolescents** : cours collectif d'art dramatique d'1h30.

**Théâtre pour les adultes** : Cours collectif d'art dramatique de 2h.

### Lecture à voix haute (enfants et adolescents)

#### Prise de parole en public (adultes) :

Ce cours collectif d'1h.

### Théâtre Handicap' : Cours collectif de 2h.

Donner la possibilité aux personnes handicapées de s'exprimer dans un cadre, celui du jeu avec ses codes et ses contraintes, de trouver sa liberté dans la contrainte. Représentations en fin d'année scolaire.

## LA SAISON CULTURELLE

Le conservatoire de Neuilly propose, en lien avec ses objectifs pédagogiques, une saison culturelle qui se veut être le reflet de son enseignement sous la direction artistique d'Olivier d'Ormesson. La Saison culturelle s'articule autour d'actions de sensibilisation destinées à la fois à son public interne et à de nouveaux publics vers lesquels le Conservatoire souhaite s'ouvrir.

Elle propose principalement des **Intermezzos** (petites auditions de classes pour les élèves et parents d'élèves du conservatoire), **concerts thématiques** d'élèves et des professeurs (pour tout public), **concerts par des professeurs** (pour tout public).

## VOS CONTACTS :

### Direction artistique et pédagogique :

**Monsieur Olivier d'Ormesson**

conservatoire.neuilly@orange.fr

Téléphone : 01 58 83 53 65

### Direction administrative

**Madame Eugénie de Beaufort**

emad4@orange.fr

Téléphone : 01 58 83 53 65 ou 01 55 62 61 23

Permanences du secrétariat à la Maison de la Musique 70 avenue du Roule :

Mardi et jeudi de 14h à 17h30 (*hors vacances scolaires*)

Téléphone : 01 58 83 53 65

Pour plus de renseignements sur les cours, les tarifs et les inscriptions, rendez-vous sur :

emad-neuillysurseine.fr

www.lamaisondelamusique.fr

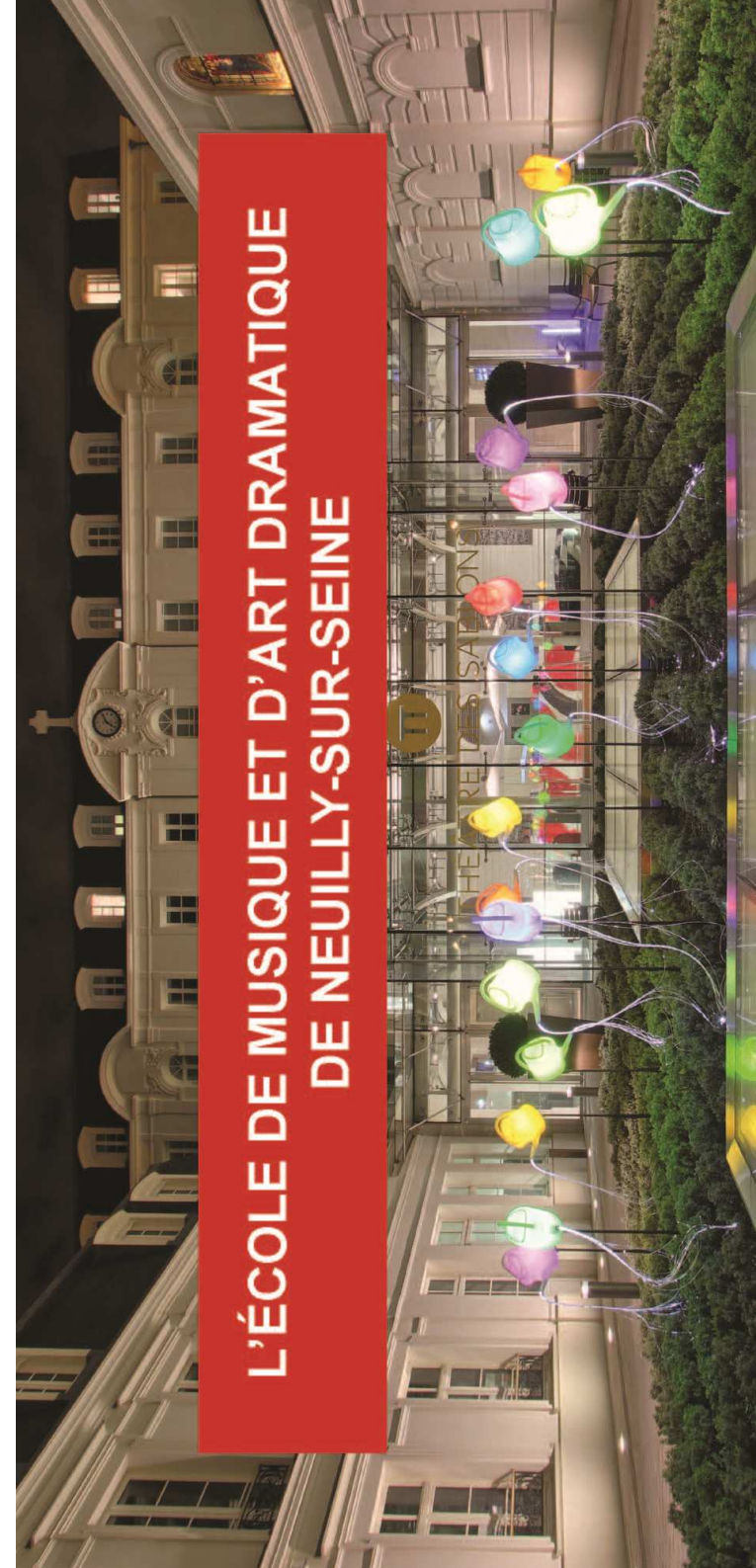


Avec le soutien de :



NEUILLY-SUR-SEINE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE  
DE NEUILLY-SUR-SEINE



# LE CONSERVATOIRE

Le Conservatoire (Ecole de Musique et d'Art Dramatique) de Neuilly-sur-Seine est une association créée en 2008.

Le projet artistique d'établissement est sous la responsabilité du directeur pédagogique.

Le Conservatoire propose un enseignement musical et théâtral pour enfants, adolescents et adultes.

Etablissement culturel de proximité, il participe également à la saison culturelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

Le conservatoire dispense son enseignement artistique :

Dans les écoles publiques primaires de Neuilly-sur-Seine, en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville : éveil musical les classes de CP et chant choral pour toutes les autres classes du primaire.

En périscolaire dans les locaux mis à sa disposition par la Ville de Neuilly-sur-Seine, dans le cadre d'une convention (signée par la Ville et le Conservatoire).

Le conservatoire propose deux filières :

Le **Cursus Conservatoire**  
et le **Parcours Libre**.

Des activités de « pratiques instrumentales collectives » sont proposées tout au long de l'année sous forme d'atelier (en fonction des classes et des niveaux).

## CURSUS CONSERVATOIRE

Cette filière offre la complémentarité nécessaire aux différents enseignements pour aborder un apprentissage instrumental. **Le Cursus Conservatoire demande rigueur et assiduité de la part des élèves.** Les études musicales, sanctionnées par des évaluations annuelles comprennent : un cycle d'éveil musical en 2 ans et 3 cycles d'études diplômants qui varient de 3 à 5 ans.

### Cycle d'Eveil musical : La découverte

Lieu d'enseignements : Hôtel Arturo Lopez

Contenus : éducation à l'écoute, mise en place d'un vocabulaire sur les sons et la musique, découverte des instruments.

**Jardin Musical** : Moyenne section de maternelle (*enfants de 4 ans*). Cours organisés en atelier de 18 élèves de 45 minutes sous la responsabilité de deux professeurs spécialisés.

**Atelier Musical** : Grande section de maternelle et CP (*enfants de 5-6 ans*). Cours de 30 minutes d'initiation aux instruments par groupe de 4 élèves : Flûte à bec, Violon, Violoncelle, Guitare, Piano et présentation de la Flûte traversière et de la Harpe.

### Les Cycles diplômants

Lieux d'enseignements : Maison de la Musique, Hôtel Arturo Lopez, dans les écoles Charcot et Peretti. **Les élèves doivent disposer d'un instrument de travail à la maison.**

### Disciplines instrumentales (dès 6/7 ans) :

Flûte traversière, Flûte à bec, Hautbois, Saxophone (*9 ans minimum*), Clarinette (*9 ans minimum*), Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare acoustique, Piano

### Disciplines collectives :

Formation Musicale, Culture Musicale, Chant choral, Orchestre à cordes.

## L'Initiation à la pratique instrumentale

Le Cycle I de pratique individuelle instrumentale est précédé d'une année d'initiation accessible dès l'âge de 6 ans.

Cours individuel de 30 minutes sans cours de Formation Musicale.

### Cycle 1 : l'Apprentissage (7 à 14 ans)

Cours individuel de 30 minutes de pratique instrumentale et cours collectif obligatoire d'1h de formation musicale.

Evaluations annuelles.

L'inscription en plus à la Chorale est vivement recommandée.

Objectifs : Construction des bases de la pratique et de la culture musicale autour d'une discipline instrumentale.

### Cycle 2 : l'Approfondissement et Cycle 3 : l'Autonomie

Cours individuel de 45 minutes de pratique instrumentale et cours collectif d'1h à 2h de formation musicale ou de culture musicale.

Evaluations annuelles.

Objectifs : acquérir les bases d'une pratique autonome, des méthodes de travail personnelles, le développement d'un sens critique.

